

LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°329 | Janvier 2016

DOSSIER

Le déneigement

Actu

.....
Olivier Claudon : un prix national P. 3

Zoom

.....
Festival Accord des Montagnes



ZOOM

Festival Accords des Montagnes

Pour sa 9^e édition, le festival Accords des Montagnes réunit une fois encore les meilleurs accordéonistes français à La Bresse, du 17 au 22 janvier. Vous pourrez y applaudir entre autres Jérôme Bauduy, Virgine Pouget, Sandrine Tarayre, Jean-Louis Noton, Jérôme et Émilie Ortet, le Duo Rouge-Gorge, l'inévitable groupe Bac + Zinc et bien sûr Frédéric Buch et son orchestre.

Renseignements et réservations
au 03 29 25 41 29 ou 06 38 72 44 49,
ou par mail à accords.des.montagnes@gmail.com



Du côté de la Maison de La Bresse

L'exposition «Il était une fois – Vestiges de ce qui fut» présente des photographies de Carmen Cassan et Sylvain Fournier à la Maison de La Bresse. Inattendues, ces photographies d'exploration urbaine, mises en scène dans une ambiance de maison abandonnée, surprennent, émeuvent et amènent les visiteurs à une contemplation minutieuse.



À découvrir jusqu'au 24 janvier.

En complément, une exposition du club photo Noir&Couleur d'Épinal sera proposée du 9 au 21 janvier. Carmen Cassan et Sylvain Fournier font toujours partie de ce club qui fête ses 110 ans en 2016.

Et pour clôturer l'exposition le week-end du 23-24 janvier, quinze artistes «urbex» originaires de Paris, Liège, Avignon, Lyon, Rouen ou Strasbourg investissent la Maison de La Bresse, exceptionnellement ouverte de 10h à 19h pour les Journées de la Photographie d'Exploration Urbaine.

*Horaires : du lundi au vendredi, 15h -18h
samedi - dimanche : 10h30 -12h30, 15h -18h*

À partir du 29 janvier, c'est René Vincent-Viry qui prendra le relais avec une exposition de peintures abstraites ou semi-abstraites, intitulée «Parcours». Vous connaissez la personne, venez découvrir ses œuvres, qui feront écho à son autobiographie, publiée pour l'occasion.




PHOTOGRAPHIE



portraits - photos d'identité - photos immobilières - événements



contact@marcfulgoni.fr - 06 37 31 38 91 - à La Bresse

EDITORIAL

SOMMAIRE

ZOOM 2° de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

ACTUALITÉS P. 02-03

TRIBUNE P. 04

DOSSIER P. 05-10

Le déneigement

MLC P. 11

CINÉMA P. 11

OTL P. 12-13

DANS LE RÉTRO P. 14-16

INFOS PRATIQUES P. 17

AGENDA 4° de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N° 329

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Janvier 2015

Directrice de la publication :
Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, OTL,
Robert Philippe, Doudou Perrin
et associations diverses.

Tirage : 2600 exemplaires



Chers Bressaudes et Bressauds

Le temps passe et les années filent... Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler...

Après tous ces événements tragiques que nous avons connus en 2015, je souhaite avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité, d'humanisme, de partage et d'égalité des chances...

Les difficultés économiques et sociales seront, hélas, certainement encore bien présentes en 2016. C'est avec un engagement constant à votre service et à votre écoute que l'équipe municipale et moi-même continuerons à tout mettre en œuvre pour améliorer votre quotidien et la qualité de vie pour tous.

Tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, une excellente année 2016 : santé, bonheur et réussite dans vos projets.

Je forme également des vœux d'espoir, de bonne santé et de prompt rétablissement pour celles et ceux qui sont touchés par la maladie.

Bonne lecture

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

ACTUALITES

Subventions aux associations

Nous vous rappelons que pour toute demande de subvention, il vous faut remplir un dossier disponible en Mairie ou sur le site www.labresse.fr et le déposer avant le 31 janvier. Les dossiers reçus après cette date ne pourront être pris en compte.

Nouveau chez les commerçants

« L'amicalement Vosges Café »

Nouveau décor et nouvelle ambiance pour « L'amicalement Vosges Café », tenu par Nathalie et Céline au 18 Grande Rue.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 7 h à 19 h et le dimanche de 7 h à 14 h.



Offre d'emploi : cadre infirmier

Le Centre Communal d'Action Social recherche un(e) cadre infirmier(e) pour son EHPAD (Établissement pour Personnes Âgées Dépendantes).

Poste à temps complet à pourvoir au 1^{er} avril 2016.

Missions principales du poste :

Sous la responsabilité du directeur de l'EHPAD et du médecin coordonnateur, en articulation avec l'infirmière coordonnatrice du SSIAD et en étroite collaboration avec les autres responsables de services, vous serez notamment chargé (e) de :

- Porter et faire évoluer le projet d'établissement
- Participer aux travaux de nos partenaires
- Encadrer et gérer le service de soins
- Organiser et contrôler les soins

Statut :

Cadre d'emploi des cadres territoriaux de santé (recrutement par mutation, détachement ou par voie directe dans l'attente de l'obtention du concours)

Profil recherché :

- Diplôme d'État d'infirmier(e)
- Formation de cadre de santé ou assimilée souhaitée
- Expérience sur poste similaire souhaitée
- Goût pour la gériatrie
- Capacité à promouvoir le changement

Vous pouvez vous renseigner :

Sur le poste : Monsieur Audrerie, directeur de l'EHPAD - 03 29 25 59 25

Sur le plan administratif : Madame Remy, service Ressources Humaines - 03 29 25 40 21

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) avant le 10 janvier 2016 à : Monsieur le Président du CCAS, 12 Place du Champstel - 88250 LA BRESSE

DIN plus N° 74240

PELLETS

SACS DE 15KG OU VRAC
19 Ch. Eugène Antoine
Fabriqués à La Bresse

06 86 44 99 68
Groupe Poirot Construction

GRAND DESTOCKAGE

20% 30% 50%

**Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
Décoration - Cadeaux - Petit-électroménager**

CATENA

10, rue Paul Claudel
88250 LA BRESSE
Tél : 03 29 25 41 36 (9/12 h - 14/19 h.)



La réforme du collège au Saint-Laurent

Dans le cadre de la future réforme du collège, le Saint-Laurent a mis en place, depuis la rentrée de septembre, huit ateliers permettant des réalisations concrètes, individuelles et collectives : arts du cirque, sports divers, journal du collège, théâtre, échecs/jeux de société, astronomie, informatique, et réalisation de maquettes. Il s'agit des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires), permettant à tous les collégiens de se retrouver un lundi sur deux, de 13 h à 15 h, autour de la culture, de la création artistique, de l'information ou de la citoyenneté. Ces moments sont aussi favorables à l'expression orale et à l'interaction entre élèves et adultes.

Concrètement un premier journal a été diffusé, un spectacle Arts du Cirque se met en place, des concours d'échecs sont organisés, des maquettes de gratte-ciel des villes américaines vont être exposées, des panneaux expliquant l'espace seront à découvrir dans les couloirs...

Atelier public communal de distillation.

Comme nous vous l'annoncions dans le bulletin de décembre, un local a été aménagé dans un ancien garage du bâtiment de la centrale de Blanchemer pour accueillir un alambic acheté par la municipalité.

Cet atelier sera suivi et géré par les services de la Commune et mis à disposition des Bressauds et de personnes extérieures à la commune, en contrepartie du versement d'une redevance. La distillation est permise de 6 h à 19 h, pendant la période légale d'ouverture (dates communiquées chaque année par la Direction Régionale des Douanes et Droits indirects de Lorraine), à l'exception des dimanches et jours fériés.

Un règlement concernant l'utilisation de cet atelier a été adopté par le conseil municipal du 14 décembre 2015. Il est disponible en mairie et sur le site internet de la commune. Il précise les modalités de fonctionnement, d'utilisation du local, de la réservation, des assurances et responsabilités.

Les tarifs fixés pour la campagne 2015-2016 sont les suivants :

- 10€/jour pour les résidents de La Bresse
- 16€/jour pour les personnes extérieures à la commune.

Assemblée générale du Club Vosgien

L'assemblée générale ordinaire du Club Vosgien de La Bresse se déroulera le samedi 16 janvier à 14 h 30 à la Halle des Congrès.

Dans un premier temps, les adhérents pourront renouveler leur adhésion pour 2016 et les nouveaux membres s'inscrire à l'Association.

Puis se déroulera l'AG proprement dite avec les différents rapports et votes.

Une animation-surprise sera offerte à l'assemblée, et l'apéritif sera servi à tous les participants avant le traditionnel repas (sur inscription).

Cette sympathique rencontre vous permettra d'échanger sur les plaisirs que procurent les randonnées et les différentes sorties dans notre belle montagne entretenue en permanence par les équipes de baliseurs.



Olivier Claudon et sa Vosgienne primés à Paris

Sélectionnée pour être exposée à l'occasion du 39^e Salon National des Artistes Animaliers de Bry-sur-Marne, fin 2015, la toile « Duchesse » d'Olivier Claudon a été primée lors du vernissage du salon. Sur plus de 900 œuvres présentées au jury, cette toile a donc emporté le Prix Abbate-Piolé (éditions Art Animalier), ce qui assure une reconnaissance nationale à notre artiste local.

Au milieu des félins, ours, singes, oiseaux, éléphants, et autres bestioles, sa vache vosgienne a su se faire remarquer avec ses joues mouchetées de noir, son œil vif et son grain de beauté au-dessus du museau.

Un tel prix lors de ce prestigieux salon récompense la démarche artistique d'Olivier Claudon autour de la valorisation de la vache vosgienne, symbole de notre massif, de notre terroir et de nos atouts.



TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales nous ont réservé quelques surprises. Même si dans notre commune, le vote extrême a été moins fort que dans l'ensemble de notre région, le sursaut citoyen et la mobilisation des électeurs pour le deuxième tour a permis à l'équipe de Philippe Richert de prendre la tête de notre grande région.

Ce résultat peut effectivement nous rassurer, mais cela ne doit pas nous exonérer d'une réflexion plus profonde sur le fonctionnement politique de notre pays.

Nos nouveaux élus doivent, au niveau régional, imaginer de nouveaux modes de fonctionnement au-delà des clivages politiques.

Faisons le vœu que les équipes minoritaires ne passent pas trop de temps à régler leurs comptes en interne. On peut imaginer que les discussions vont être lourdes, notamment dans l'ancienne majorité avec les positions jusqu'au-boutistes prises par leur chef de file.

Quoi qu'il en soit, toutes les formations politiques doivent se réformer et nos états-majors nationaux doivent passer moins de temps à la préparation des primaires citoyennes qu'à mettre en place les réformes nécessaires à notre pays.

COP 21

Les négociations de la COP21 viennent de se terminer et l'accord obtenu ne fait pas l'unanimité... Pour certains il est exagéré, pour d'autres pas assez ambitieux.

Quoi qu'il en soit, il est important que ces débats et discussions aient lieu, car l'avenir de notre planète en dépend.

N'oublions pas que nous avons tous une responsabilité dans le réchauffement climatique, à si petite échelle que ce soit.

À La Bresse, le développement durable, la préservation de notre planète et de nos ressources est une réalité depuis fort longtemps, et bien avant que ces thèmes deviennent très à la mode.

Loin de tout stéréotype ou dogmatisme militant, les Bressauds ont toujours été attentifs aux questions environnementales.

Quelques exemples concrets : la production hydro électrique avec la RME, l'utilisation de véhicules 100% électriques, la gestion responsable des forêts communales, la production de plaquettes bois pour les chaufferies et les réseaux de chaleur...

En termes de nouveauté, la prochaine mise en service d'une borne de rechargement rapide (la première dans les Vosges) doit donner un signe important pour démontrer que le véhicule électrique peut être une solution de mobilité.

D'autres sujets doivent être soulevés, comme les économies d'énergies dans les bâtiments, l'éclairage public, les consommations d'eau, etc...

À tous les niveaux, nous devons prendre en compte la réduction de notre empreinte sur la planète.

Les élus de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

Article du groupe majoritaire de décembre 2015, un amalgame inconcevable et intolérable dans ces moments de recueillement et de rassemblement.

Nous n'acceptons pas ce procès d'intention, qui consiste à nous reprocher le fait que dans le bulletin de décembre, nous ne nous sommes pas indignés des attentats.

Bien évidemment ! Nous ne pouvions anticiper les événements tragiques du 13 novembre, dans la mesure où Mr le Maire nous impose de rendre les articles le 7 du mois précédent la parution du bulletin. Devins, nous ne le sommes pas, concernés nous le sommes tous, solidaires nous devons l'être et plus que jamais, mais sur des valeurs sincères et réelles et nous sommes scandalisés, outrés que cet argument puisse être utilisé comme prétexte à une éventuelle réponse à notre article. Les faits sont là. Pour nous, ce n'est ni digne de la fonction, ni du drame.

De plus, nous sommes persuadés comme beaucoup d'autres que la meilleure résistance au terrorisme, le moment de deuil passé, est de continuer à vivre normalement sans psychose et donc sans changer nos habitudes.

Bien avant la parution du bulletin de décembre et les annotations de la majorité, nous avons décidé de le dédier notre article aux 130 innocentes victimes de ce vendredi 13 novembre, à leurs familles et amis.

Ces attaques criminelles visaient les fondements mêmes des valeurs de notre République, de notre Démocratie que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. Et pour appuyer le trait, c'est la Jeunesse de notre pays qui en a été la cible au travers de ses loisirs que sont la musique (Culture), le foot (Sport), la convivialité (Bar et Terrasse). Nous avons cette richesse, elle a été acquise au fil des siècles par nos aïeux, enrichissons-la encore.

Pour cela, continuons à donner aux adultes de demain les outils nécessaires pour pouvoir dire NON à ces barbares, ils se nomment Éducation, Pluralités des structures associatives, qu'elles soient culturelles, sportives, humanitaires ou culturelles afin que le VIVRE ENSEMBLE ne soit pas de vains mots. Cela se traduit pour les élus que nous sommes par la recherche permanente de l'Intérêt Général dont la définition ne doit pas être la somme d'Intérêts personnels, mais la recherche permanente d'un consensus, c'est-à-dire œuvrer pour que les projets conviennent au plus grand nombre et non pas uniquement à quelques-uns avec hélas, des charges réparties sur l'ensemble des habitants.

N. B. : Nous nous permettons d'ajouter cette réflexion : si on considère que donner son avis sur les affaires communales, sur la façon de les gérer constitue des attaques stériles et polémiques personnelles, on peut se poser des questions sur la conception de la démocratie de notre municipalité.

Les élus du groupe minoritaire

LE DOSSIER

Le déneigement



“ L'arrivée des premiers flocons de novembre sonne comme un prélude à l'hiver...

Mais depuis quelques semaines déjà, le service voirie prépare le matériel pour la saison de déneigement : chasse-neige, turbines et tracteurs sont opérationnels, et les équipes se mettent en place pour les astreintes.

Le dossier du mois vous emmène aux côtés des agents, et vous fait découvrir le travail souvent mal connu des conducteurs d'engins et déneigeurs manuels, une équipe souvent dans l'ombre qui œuvre au service de toute la population pour déneiger l'espace public. Et si parfois, certains se plaignent de bourrelets gênants, n'oublions l'investissement du personnel qui permet à chacun de se déplacer plus sûrement sur la commune...

Jean-François Poirot
Adjoint à la voirie et aux bâtiments



LE DOSSIER

Le déneigement, tout le monde connaît : après des chutes de neige, il faut que les routes soient praticables à l'heure d'aller au boulot !

Mais pourquoi le chasse-neige a-t-il laissé des bourrelets de neige juste devant mon entrée ? Et pourquoi mon impasse n'est-elle pas dégagée à 6h30, alors que je dois partir travailler ?

C'est pour répondre à ces questions que la Rédaction de La Bresse Infos a missionné son reporter spécial pour une journée en immersion avec le service de déneigement.

Le guetteur est le premier maillon de la chaîne : dès 17 h, la veille, il est responsable du déclenchement des opérations de déneigement. Il vérifie la météo et remplit un registre de prévisions le soir, puis vers 2 h 30, si elles annoncent un risque de neige, il sort pour vérifier l'état des routes sur un circuit bien établi : sur la partie « endroit » (celle où donne le soleil le matin), puis « envers », à différentes altitudes, état des passerelles et des trottoirs... L'état d'enneigement détermine l'heure de démarrage et la quantité d'engins mobilisés. Certains jours, le guetteur n'a pas besoin de faire le circuit : si le centre-ville est blanc, il faut mobiliser tout le monde.

Jeudi 26 novembre. Il est 3h45 quand je reçois l'appel téléphonique de Didier Poirot, qui est guetteur aujourd'hui. C'est l'heure de commencer la journée pour l'équipe de déneigement. Je m'attendais à cet appel : la veille, les prévisions météo annonçaient des précipitations, pluie ou neige, pour la nuit.

4 H : j'arrive dans les locaux des Services Techniques Municipaux. Je pensais m'être dépêché, je suis quand même le dernier ! Le temps d'une tasse de café, l'équipe des 6 déneigeurs fait le point sur le travail de la veille, échange quelques informations, dans une bonne humeur et une entente qui saute aux yeux : malgré l'heure matinale et le froid ambiant, l'ambiance est chaleureuse.

Un quart d'heure plus tard, je prends place avec Samuel Perrin dans un camion de déneigement préalablement chargé en sel. Gyrophare en



marche, chauffage fort contre la vitre pour éviter que la neige adhère, le camion s'élanche dans la nuit sur des routes encore blanches...

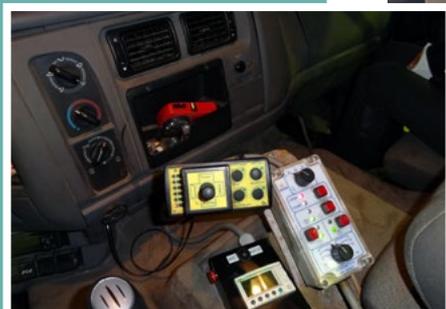
L'espace est plutôt confortable, même si ça reste un camion. Les roues arrière sont équipées de pneus neige et celles de l'avant de chaînes. Celles-ci font du bruit dès que la vitesse s'accroît (30 km/h en pointe !), mais les lames recouvertes de polyuréthane sont plus discrètes que les anciennes en métal. De plus, elles raclent mieux, abîment moins la chaussée et absorbent mieux les vibrations.

Sam conduit en même temps qu'il manie son joystick comme pour un jeu vidéo : lame à droite, à gauche, relevée, baissée, déclenchement ou arrêt du salage, débit de sel. Sa dextérité m'épate : une main sur le volant, l'autre sur le joystick et le boîtier de vitesse. Car il ne cesse d'alterner marche avant et marche arrière : une simple patte d'oie nécessite une dizaine d'allers-retours.

Les premières difficultés ne tardent pas : au centre-ville, des véhicules sont garés juste sous les panneaux mentionnant pourtant clairement l'interdiction de stationner en cas de neige. Conséquences immédiates : des manœuvres supplémentaires, mais aussi des endroits moins bien déneigés. Pourtant, des parkings sont prévus pour cela : derrière la mairie, au Vieux Moulin...



▲ Samuel Perrin





Les rues s'enchaînent dans un ordre prédéterminé que Sam connaît par cœur : le centre-ville, dont les écoles qu'il aime avoir déneigé pour 7 h, puis les Bouchaux, et enfin du salage sur d'autres zones déneigées par des prestataires (Belle-Hutte...). En tout, environ 25 km sur une carte, mais bien plus de 100 dans les faits, puisque chaque route nécessite au moins 2 passages... Il est donc dans son camion jusque midi.



Les horaires de déneigement.

Le déneigement est effectué en semaine de 4 h à 12 h, puis de 13 h 30 à 19 h, et le week-end avec une pause de 12 h à 15 h.

5 H : on croise les premiers véhicules de déneigement du Département : ce sont eux qui s'occupent des routes départementales (de la route de Cornimont à la route de Vologne, routes de Lispach et de Grosse-Pierre). C'est aussi l'heure pour les deux « manuels » de démarrer leur travail : ils dégagent les escaliers et passerelles, et frayent des passages dans les cours d'école ou sur la place du Champstel. Vers 8 h, ils seront épaulés par d'autres agents des STM.

Sam m'explique les avantages de démarrer tôt le matin : peu de voitures sont passées sur la neige qui n'est donc pas tassée et s'enlève mieux. De plus, avant 7 h, la circulation est limitée : les chasse-neiges et voitures ne se gênent pas.

On arrive dans la rue des Noisettes. On aperçoit deux chevreuils, sympathique rencontre matinale qui ne doit pas déconcentrer notre conducteur : cette rue pentue est étroite avec un fossé peu visible à droite, et Sam doit la prendre en marche arrière, car il n'y pas de place pour y faire demi-tour.

Cette attention de tous les instants est indispensable : au centre-ville, il faut veiller aux panneaux, aux plots, aux arbustes ; être attentif à l'avant, à l'arrière, aux côtés, et pas moins de 6 rétroviseurs sont là pour en attester ; dans les chemins où les repères sont rares, deviner le fossé ; penser à changer la lame de côté quand on croise un véhicule... Les voitures sont une

Que fait l'équipe de déneigement quand il n'y a pas de neige ?

Juste avant l'hiver, ils mettent en place la signalisation, les jalons, les tas de sel, enlèvent les barrières des terrasses et étalonnent les saleuses pour ne pas saler à outrance.

En hiver, ils font de petits travaux et il y a toujours quelque chose à faire : entretien des engins et du matériel, notamment les chaînes, travaux d'élagage ou de voirie... Et ils prennent quelques jours de récupération quand ils ont enchaîné les journées voire les semaines de travail intensif.

Le reste de l'année, ils font partie de l'équipe voirie ou espaces verts.

LE DOSSIER

La question que personne ne se pose

Comment font les agents de déneigement pour venir au travail les jours de neige ?

Réponse A : ils emmènent le chasse-neige à leur domicile la veille

Réponse B : ils sont transportés en hélicoptère

Réponse C : ils se débrouillent en roulant malgré la neige

Réponse C

préoccupation constante : souvent, elles forcent les passages, ne laissent pas le temps au chasse-neige de finir une intersection. Sans amertume, Sam rêve d'un peu plus de compréhension de leur part...

De retour au centre-ville, il est 6h20 quand nous déblayons la rue de la fontaine Saint-Laurent. 4 passages sont nécessaires pour que la route et les places de parking soient bien noires. Alors que l'odeur du pain chaud et des croissants s'échappe des boulangeries pour torturer nos estomacs vides, Sam me confie sa fierté quand il voit les belles routes noires, résultat de son travail immédiatement visible ! Comme me le confirmeront les autres membres de l'équipe, ce sentiment d'utilité est leur meilleure motivation.



L'équipe est d'ailleurs importante : on se parle, on s'entraide, on se dépanne, au sein de l'équipe voirie et plus largement de l'ensemble des services de la mairie. Par exemple, Brigitte qui conduit le bus scolaire leur a demandé de mieux faire l'intérieur d'un virage près de l'école pour permettre au bus de passer sans encombre : c'est de bon gré qu'il se plie à cette demande.



▲ *L'équipe de déneigement*

7h : les rues des écoles sont déblayées, l'objectif est atteint... mais la neige s'intensifie, et la route se couvre à nouveau d'une fine pellicule blanche ! Dépité, Sam n'a pourtant pas le temps de recommencer : certains secteurs ont encore toute la neige de la nuit.

7h10 : nous croisons une famille qui déneige devant chez elle. Ils font signe de mettre la neige de l'autre côté... Sam leur fait plaisir cette fois-ci, mais il ne pourra pas le faire à chaque fois, sinon c'est le voisin d'en face qui viendra se plaindre ! Car ici comme ailleurs se pose le problème des volumes de neige. Cette neige dégagée des routes et parkings représente un volume important qu'il faut entreposer. Et comme on ne sait jamais s'il renverra les jours suivants, les bourrelets et tas formés auront-ils le temps de fondre avant le prochain déneigement ? Il faut veiller à garder une largeur de route suffisante pour ne pas hypothéquer d'autres passages.

La plupart des plaintes concernent ce sujet : Sam me confie : « j'aimerais que les gens gardent à l'esprit qu'on vit dans une zone de moyennes montagnes, donc une région de neige ». Il fait au mieux, en jouant avec les deux côtés de la route pour ne pas mettre toute la neige chez les mêmes habitants, mais la route n'étant pas chauffante, on ne peut faire disparaître la neige !

Christian Thimont, responsable de l'équipe voirie-déneigement me le confirmera dans la matinée : à 8 h, il a reçu un SMS de quelqu'un qui se plaint d'un bord de route mal dégagé et de la neige entassée devant chez lui, sur le circuit que j'ai observé... Parfois même, certains appellent chez lui alors qu'il est encore sur les circuits de déneigement !

Le jour se lève et le centre-ville est quasi terminé. Sam en profite pour faire une petite vérification de routine au niveau de la saleuse, pour s'assurer du bon fonctionnement. Car les routes sont presque toutes salées, avec un débit plus ou moins important : peu en cas de fortes chutes de neige, davantage en cas de risques de verglas ou dans les rues en pente.

Puis nous montons sur les Bouchaux. L'altitude aidant, la couche de neige y est plus impressionnante. La conduite est plus difficile, le poids de la neige sur la lame pousse le camion de l'autre côté.

Une grosse branche d'arbre gêne notre passage. Elle fait partie des petits problèmes que Sam note au fil du trajet, tout comme une plaque dégout relevée, un aqueduc bouché, un panneau cassé, une fuite d'eau... autant d'éléments qui seront transmis aux STM à son retour.

Quant à moi, je change de circuit : Christian Thimont m'emmène vers le circuit de **Laurent Claudel**.

Je monte donc dans l'Unimog, un engin de travaux bien équipé pour déneiger des routes plus petites où les camions auraient du mal à passer. Contrairement au camion, sa lame est triaxiale, ce qui permet de pousser la neige de façon plus précise.

Le circuit de Laurent est composé des nombreuses petites impasses et de chemins moins fréquentés, les manœuvres sont donc permanentes.

Laurent en est à sa treizième saison de déneigement, il me confie qu'il conserve une petite appréhension à la première neige de chaque saison, le temps de retrouver ses repères et la parfaite coordination des gestes. Mais comme les autres, c'est un passionné, le ton de sa voix ne trompe pas. Ce qui lui plaît dans cette fonction, c'est que c'est tous les jours différents, entre la route gelée ou non et la neige qui n'est jamais la même : plus ou moins abondante, plus ou moins dure, plus ou moins humide.

S'il aime ce qu'il fait, il est conscient du fait que toute la famille supporte les contraintes de cette activité hivernale (réveil à 3 h 30, soirée écourtée, astreinte une semaine sur deux, week-ends compris...)

Le déneigement en chiffres :

12 circuits de déneigement, dont 6 effectués par les Services Techniques et 6 par des prestataires. Il faut y ajouter l'équipe de pelletage manuel (trottoirs, cours d'école, places...) et les services du Département.

105 km de route sur La Bresse, dont 80 déneigées par la commune. Le Département déneige les routes départementales, et certaines routes sont coupées pendant l'hiver.

600 à 1000 tonnes de sel déversées sur les routes de La Bresse chacune de ces trois dernières années

600 à 1000, c'est aussi l'altitude de La Bresse, d'où des différences d'enneigement entre les secteurs

168 000 à 286 000 € : le coût annuel du déneigement ces 5 dernières années



LE DOSSIER

Voici à quoi ressemblait le déneigement entre 1940 et 1955...

Photos fournies par les Racines Bressaudes



© R. Philippe



© R. Philippe

10 H : alors que Christian me ramène à la mairie où une réunion m'attend sur un tout autre sujet, il m'explique son rôle. Il coordonne l'ensemble des opérations de déneigement : il suit l'avancée des actions, envoie des équipes enlever les bourrelets au niveau des passages piétons, et doit réagir en cas de panne ou de difficulté, en réorganisant le service et les circuits dans l'urgence, et parfois en faisant appel à un prestataire pour prêter du matériel. Justement, on croise un tracteur de déneigement qui a glissé dans un fossé... Christian appelle donc Julien qui est aux commandes du Merlot, un engin plus costaud, pour sortir le tracteur de sa fâcheuse posture.



Les bons conseils :

En hiver, roulez équipé de pneus neige !

Ne stationnez pas en bord de route les jours où la neige est annoncée !

Déneigez le trottoir devant votre propriété !

Soyez patients et compréhensifs, les services font le maximum !

Les aléas sont nombreux (hauteur de neige, durée des précipitations...), les imprévus fréquents (casse de matériel, véhicules immobilisés qui bloquent le passage des engins...)

Mr Seb informatique

16 rue de l'église
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
en face de l'église

Service Express

Qualité PRO

24 h

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO
DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE
MATÉRIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE
DE CARTOUCHES

Concours et stage Photo

Le thème « Bleu » a suscité de nombreuses inspirations. Cette année le 17^e concours photo amateurs de la Maison des Loisirs et de la Culture de La Bresse a reçu plus de 60 propositions : locaux, habitants de la communauté de communes de la Haute Moselotte, habitants de la vallée de Gérardmer et élèves du Lycée des Métiers Pierre Gilles de Gennes de Gérardmer. Après un mois d'exposition des travaux à l'ECSP de Cornimont, l'exposition est installée à la Maison de La Bresse jusqu'au 6 janvier.

Recherches historiques

Les Racines Bressaudes MLC ont entrepris, pour la période 1914-1918, une mise à jour des lieux, dates, et situation familiale des militaires bressauds morts pour la France.

Ils cherchent leurs descendants qui pourraient les aider à retracer leur histoire.

Contact :

lesracinesbressaudes@orange.fr ou vallee.mjc@orange.fr

Tél. : 03 29 25 44 57 ou 06 81 94 52 84

Ludothèque

Jeu sur Place

Rappel, les enfants de plus de 8 ans adhérents peuvent venir jouer gratuitement sans adulte.

Location de jeu

soit occasionnelle soit annuelle

Anniversaire

les samedis ou les mercredis de semaine paire (sur réservation)

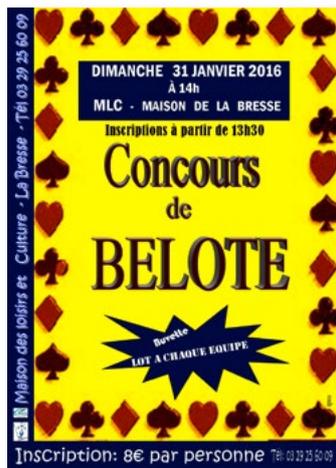
Clubs de Jeux du vendredi

18h-21h

Semaine paire, tarot, belote, poker, jeux de stratégie...

Concours de belote

Le 3^e concours de belote de la MLC aura lieu dimanche 31 janvier à 14h, à la Maison de La Bresse.



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 6 janvier

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 6 au 12 janvier



Mia Madre

Sortie : 2 décembre 2015 (1h47).
Drame, comédie de Nanni Moretti - Italien, français
Avec Margherita Buy, John Turturro et Giulia Lazzarini



Belle et Sébastien, l'aventure continue

Sortie : 9 décembre 2015 (1h37)
Famille, aventure de Christian Duguay - Français
Avec Félix Bossuet, Tchéky Karyo et Thierry Neuvic

Semaine du 13 au 19 janvier



Star War - le réveil de la force (3D - 2D)

Sortie : 16 décembre 2015 (2h15)
Aventure, Action, Science-fiction, de J.J. Abrams - Américain
Avec Daisy Ridley, John Boyega et Oscar Isaac

Semaine du 20 au 26 janvier



Un + une

Sortie : 9 décembre 2015 (1h53)
Comédie de Claude Lelouch - Français
Avec Jean Dujardin, Elsa Zylberstein et Christopher Lambert



Oups ! j'ai raté l'arche

Sortie : 9 décembre 2015 (1h26)
Animation de Toby Genkel - Allemand, italien, luxembourgeois, belge -
Avec : Emilie Guillaume, Marie Dubled et Sébastien Hebrant

Semaine du 27 janvier au 2 février



Le grand partage

Sortie : 23 décembre 2015 (1h42)
Comédie d'Alexandra Leclère - Français
Avec Karine Viard, Didier Bourdon et Valérie Bonneton



Snoopy et les peanuts

Sortie : 23 décembre 2015 (1h28)
Animation de Steve Martino - Américain
Avec Noah Schnapp, Bill Melendez et Francesca Capaldi

SPORTS PASSION

LA BRESSE

LOCATION SKI SAISON

Adulte / Enfant

Tél: 03 29 25 68 05
www.sports-passion.fr

SKISET

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

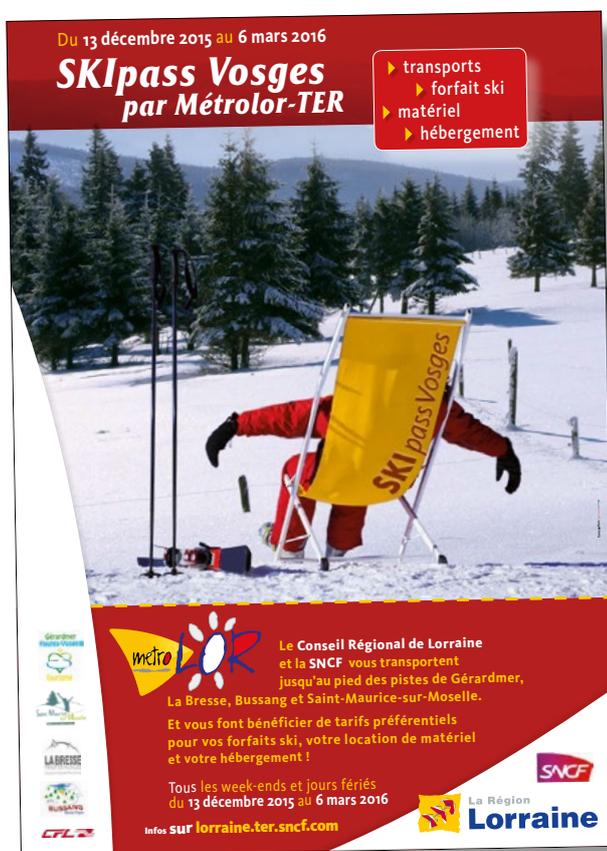
Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net

Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 18h

le samedi et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h

Tél. : 03 29 62 65 95



Du 13 décembre 2015 au 6 mars 2016

SKIpass Vosges par Métrolor-TER

- ▶ transports
- ▶ forfait ski
- ▶ matériel
- ▶ hébergement

Le Conseil Régional de Lorraine et la SNCF vous transportent jusqu'au pied des pistes de Gérardmer, La Bresse, Bussang et Saint-Maurice-sur-Moselle.

Et vous font bénéficier de tarifs préférentiels pour vos forfaits ski, votre location de matériel et votre hébergement !

Tous les week-ends et jours fériés du 13 décembre 2015 au 6 mars 2016

Infos sur lorraine.ter.sncf.com

Logos: Métrolor, La Région Lorraine, SNCF, CFL2, LABRESSE, Haute Moselle, Vosges, Gérardmer, Bussang, Saint-Maurice-sur-Moselle.

Réunion de travail « Massif des Vosges en Famille »

La filière « Massif des Vosges en Famille » est l'une des 5 filières définies dans le cadre de la stratégie touristique du contrat de destination Massif des Vosges.



Son objectif est de positionner le Massif en tant que destination familiale à part entière et sur quatre saisons.

Huit stations participent à ce programme depuis 2014 et deux destinations déjà labellisées « Famille Plus » viennent de rejoindre la démarche : La Bresse et Gérardmer.

C'est dans le cadre de cette nouvelle adhésion que le cabinet Cimbô Conseils, le Conseil Départemental des Vosges et les offices de tourisme de La Bresse et Gérardmer ont eu le plaisir de convier les prestataires d'activités de leur secteur à une réunion de travail le mardi 8 décembre à la mairie de La Bresse.

L'objectif de cette rencontre était de présenter la complémentarité des démarches « Famille Plus » et « Massif des Vosges en Famille », toutes deux ayant un objectif commun : identifier, améliorer et promouvoir l'offre famille.

Des tests ont permis aux prestataires présents d'autoévaluer leur offre et de bénéficier des conseils de professionnels pour la rendre plus adaptée et plus attractive aux yeux du grand public.

D'autres réunions de travail seront programmées dès le printemps pour d'autres catégories de professionnels.

De nouveaux outils de communication à destination des partenaires de l'Office de Tourisme

Un blog : tourismelabresse.jimdo.com

Pour faire suite à la demande des partenaires, ce nouvel outil validé par le « Laboratoire d'idées » a pour objectif de traiter de l'actualité touristique.

Un groupe Facebook fermé, pour les partenaires

Cet outil vient compléter le blog.

Il permet de prendre connaissance rapidement de l'actualité de l'Office de Tourisme, mais il est surtout le moyen d'échanger des informations entre prestataires.

L'Office de Tourisme souhaite instaurer au travers de cet outil, une participation collaborative accrue de ses partenaires.

Si vous êtes partenaire et que vous souhaitez rejoindre le groupe, consultez les conseils sur le blog (actualité du 5 novembre) ou demandez de l'assistance à webmaster@labresse.fr



Espace Loisirs Patinoire

Ouverture du samedi 19 décembre 2015 au lundi 28 mars 2016

Horaires d'ouverture :

Voir tous les mois page infos pratiques à la fin du bulletin.

Tarifs 2015/16

Tarifs avec abonnement * à 30 € ou 50 €	Adultes		Enfants - 16 ans	
	Entrée et location patins		Entrée et location patins	
Résidents La Bresse	5,50 €		3,50 €	
Non-résidents La Bresse	6,11 €		3,97 €	

* Coût de la carte d'abonnement : 2 € - Durée de validité de la carte : 2 ans

Tarifs sans abonnement	Adultes		Enfants - 16 ans	
	Entrée	Location patins	Entrée	Location patins
Entrée individuelle	5 €	2,20 €	2,40 €	2,20 €
Tarifs réduits (étudiants, seniors, groupes, familles et cartes de réduction)*	4,10 €	2,20 €	2,20 €	2,20 €
Location casque	1 €		1 €	

* Etudiants et seniors (+ 65 ans) sur présentation d'un justificatif
Groupes à partir de 15 personnes avec un seul paiement
Familles à partir de 4 personnes de la même famille dont au moins 2 enfants.
Enfants de - 5 ans et détenteurs du Pack Loisirs Famille : gratuit (hors location de matériel)

Les créneaux « Petits Patineurs »

Ces créneaux sont réservés aux enfants de moins de 10 ans, accompagnés d'un adulte.

Ils sont l'occasion d'évoluer sur la glace en toute sécurité.

Des parcours ludiques sont mis en place pour l'occasion afin qu'apprentissage rime avec jeu.

Du matériel d'aide à l'équilibre est prêté gracieusement aux enfants.

L'activité est conseillée aux enfants à partir de 3 ou 4 ans (location de lames à poser sous les chaussures de l'enfant pour les plus jeunes et location de patins à partir de la taille 27).

Conseil : le port du casque est vivement conseillé (location possible sur place).

Les créneaux « Spécial Disco »

Ce créneau est dédié aux pratiquants sachant patiner et souhaitant profiter de l'espace pour glisser sur des musiques actuelles et sous les jeux de lumières. Idéal pour les ados et grands ados !



Le Bus Hivernal 2015/16

Afin de répondre à l'utilisation croissante de ce service gratuit pour les utilisateurs, le nombre de rotations est passé de 6 à 10 cet hiver. Ce bus dessert le centre-ville et les 2 stations de ski de La Bresse-Hohneck et La Bresse-Lispach (vallée de Vologne et Vallée du Chajoux).

Dates de fonctionnement :

- Du dimanche 20 décembre au dimanche 3 janvier
- Du dimanche 7 février au samedi 5 mars

Si les stations de ski sont fermées, des aménagements horaires sont mis en place. Renseignements à l'Office de Tourisme.

Les arrêts :

Ils sont matérialisés par un affichage spécifique « Bus hivernal » selon les rotations ci-dessous.

Arrêts	Rotation 1	Rotation 2	Rotation 3	Rotation 4	Rotation 5
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	8h15	8h56	9h30	10h18	12h10
Le Pont du Daval	8h18	8h59	9h33	10h21	12h13
Centre-ville - Place du Champtel	8h21	9h02	9h36	10h24	12h16
Abri des Voyageurs (face à Super U)	8h24	9h05	9h39	10h27	12h19
Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	8h28	9h09	9h43	10h31	12h23
Devant Bol d'Air	8h30	9h11	9h45	10h33	12h25
Intersection vers Haut des Bluches	8h32	9h13	9h47	10h35	12h27
Le Pont de Brâmont	8h34	9h15	9h49	10h37	12h29
Crêperie La Scierie	8h36	9h17	9h51	10h39	12h31
Le Nol	8h38	9h19	9h53	10h41	12h33
Restaurant la Cheminée	8h40	9h21	9h55	10h43	12h35
Le Couarôge	8h41	9h22	9h56	10h44	12h36
Station La Bresse - Hohneck	8h45	9h26	10h00	10h48	12h40
Station La Bresse - Lispach	8h54	9h35	10h09	10h57	12h49
Stade de biathlon	8h56	9h37	10h11	10h59	12h51
Wiidoo Gliss	8h57	9h38	10h12	11h00	12h52
Pont du Metty	8h59	9h40	10h14	11h02	12h54
Auberge des Skieurs	9h02	9h43	10h17	11h05	12h57
Intersection Pré Mansuy	9h04	9h45	10h19	11h07	12h59
Pont Parmentier	9h06	9h47	10h21	11h09	13h01
Lunelle - Liernat	9h07	9h48	10h22	11h10	13h02
Abri des Voyageurs (face à Super U)	9h14	9h55	10h29	11h17	13h09
Centre-ville - Place du Champtel	9h17	9h58	10h32	11h20	13h12
Le Pont du Daval	9h20	10h01	10h35	11h23	13h15
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	9h23	10h04	10h38	11h26	13h18

Arrêts	Rotation 6	Rotation 7	Rotation 8	Rotation 9	Rotation 10
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	13h18	15h41	16h01	16h49	17h11
Le Pont du Daval	13h21	15h44	16h04	16h52	17h14
Centre-ville - Place du Champtel	13h24	15h47	16h07	16h55	17h17
Abri des Voyageurs (face à Super U)	13h27	15h50	16h10	16h58	17h20
Lunelle - Liernat	13h34	15h57	16h17	17h05	17h27
Pont Parmentier	13h35	15h58	16h18	17h06	17h28
Intersection Pré Mansuy	13h37	16h00	16h20	17h08	17h30
Auberge des Skieurs	13h39	16h02	16h22	17h10	17h32
Pont du Metty	13h42	16h05	16h25	17h13	17h35
Wiidoo Gliss	13h44	16h07	16h27	17h15	17h37
Stade de biathlon	13h45	16h08	16h28	17h16	17h38
Station La Bresse - Lispach	13h47	16h10	16h30	17h18	17h40
Station La Bresse - Hohneck	13h56	16h19	16h39	17h27	17h49
Le Couarôge	14h00	16h23	16h43	17h31	17h53
Restaurant la Cheminée	14h01	16h24	16h44	17h32	17h54
Le Nol	14h03	16h26	16h46	17h34	17h56
Crêperie La Scierie	14h05	16h28	16h48	17h36	17h58
Le Pont de Brâmont	14h07	16h30	16h50	17h38	18h00
Intersection vers Haut des Bluches	14h09	16h32	16h52	17h40	18h02
Devant Bol d'Air	14h11	16h34	16h54	17h42	18h04
Face à l'Auberge du Lac des Corbeaux	14h13	16h36	16h56	17h44	18h06
Abri des Voyageurs (face à Super U)	14h17	16h40	17h00	17h48	18h10
Centre-ville - Place du Champtel	14h20	16h43	17h03	17h51	18h13
Le Pont du Daval	14h23	16h46	17h06	17h54	18h16
La Bresse-le Bâs (Hôtel Les Chatelminés)	14h26	16h49	17h09	17h57	18h19

DANS LE RETRO

Marché de Noël



▲ Le nouveau marché de Noël a été inauguré par M. le Maire le 4 décembre, dans une ambiance chaleureuse où le seul bémol était l'absence de la neige.

Téléthon

Conseil Municipal des Jeunes

Cette année encore, le Conseil Municipal des Jeunes a participé au Téléthon en organisant une marche nocturne le vendredi 4 décembre ; le lendemain, ils ont vendu sur le marché de Noël des marrons chauds, des boissons chaudes et des biscuits confectionnés avec l'aide de personnes de l'économie familiale.

Une recette d'un peu plus de 200€ sera reversée à l'AFM Téléthon. Merci aux jeunes du conseil pour leur motivation et à toutes les personnes qui les ont aidés pour l'organisation.



Visite des chantiers

Le 14 novembre dernier, des membres du conseil municipal ont effectué une visite des chantiers en cours : travaux de voirie route du Brabant, aménagement du secteur rue de la Gasse - rue des Galets, enfouissement des réseaux secs et extension du réseau d'eau potable rue des Noisettes, travaux de pose de bordures, de recalibrage de chaussée et d'enfouissement de réseaux secs rue Lucien Vincent-Viry, travaux de viabilisation du lotissement les balcons de la Rigie.



Boutique Atelier

Illico Perso

Communication Visuelle
Impressions tous supports
Créations Graphiques

- 10%
sur toute commande
supérieure à 100 euros
*Sur présentation de ce bon

Banderoles • Panneaux • Textiles • Vinyles • Décoration...

9 rue de l'église - 88 LA BRESSE - 09 80 66 44 22

KARAM'ELLE

50%
SOLDES
30%

5, Place du Champel - 88250 La Bresse

Groupe scolaire Saint-Laurent



Visite d'entreprise au collège

Mardi 10 novembre, les élèves de 3^e option DP3 (Découverte Professionnelle 3 heures) du collège Hubert Curien, ainsi qu'une jeune Allemande du programme d'échange Schuman, ont poursuivi leur découverte des métiers du BTP en allant visiter le site de production de « Chalet Poirot Construction ».

Encadrés par les professeurs de DP3, Mmes Claudel et Didier-Fourrage, ils ont été accueillis par deux responsables qui leur ont présenté l'entreprise. Les élèves ont découvert les bois de stockage et le séchoir avant d'approcher les différents secteurs de l'atelier de production. Ils ont aussi vu comment le Développement Durable se décline dans cette entreprise, avec notamment le recyclage des chutes de bois et la chaufferie bois.

Durant leurs échanges, ils ont pris connaissance des études et des compétences nécessaires pour travailler dans une telle entreprise. Cette ouverture sur le monde de l'entreprise aide les élèves à construire leur projet d'orientation.

Festival du livre à l'école Saint-Laurent

Quel bonheur ! Une semaine entière à se plonger dans la lecture, le plaisir de découvrir des nouvelles histoires, le plaisir de partager ses émotions de lecteur avec ses camarades... C'était lors du festival du livre à l'école Saint-Laurent, du 16 au 22 novembre, avec une salle remplie de livres neufs.

Ces livres ont été mis en vente à la fin de la semaine, avec en parallèle la traditionnelle vente de livres d'occasion. Les recettes permettent d'acheter de nouveaux ouvrages pour la bibliothèque scolaire.

L'école vous rappelle que vous pouvez à tout moment déposer dans l'établissement des livres (en bon état), qui seront mis en vente l'année suivante.



La Bresse
Au centre ville

Prochainement
votre appartement

Plus qu'1 logement !

12 APPARTEMENTS
du T2 au T4

Ascenseur
Balcon-terrasse
Parking privé, garage
Renseignement à l'agence

la Centrale Foncière
VENDRE - ACHETER - LOUER
AGENCE - CREDIT - GESTION - BIEN-ÊTRE

03 29 25 67 25

33 quai des Iranées
LA BRESSE

www.lacentralefonciere.com

3 rue de l'église
88250 La Bresse

FABRICATION ARTISANALE
Cadeaux d'entreprises et de fêtes

CHOCOLATS FRANÇAIS
Diot
Maître
Chocolatier
FABRICATION MAISON

Tél. : 03 29 23 95 49
auxbonschocolats-labresse@orange.fr

DANS LE RETRO

Visites de la commission des affaires économiques

La vie économique de notre commune dépend bien sûr des industries et des artisans, mais également des commerces. C'est pourquoi, le 13 novembre dernier, les membres de la commission des affaires économiques sont allés visiter deux des nombreux commerces de notre cité.

Tout d'abord, ce fut le magasin de bricolage «les Briconautes», situé route de Cornimont, où M. Jean-Bernard Habert, nouveau cogérant depuis le 1^{er} juillet 2015 au côté de M. Guy Maulny, a reçu les membres de la commission. Ce magasin, d'une surface de 800 m², propose au bricoleur tout ce dont il peut avoir besoin en outillage, peinture, électricité, décoration, etc., et ceci avant une future extension qui permettra de répondre aux demandes de matériaux de construction et d'isolation.



Actuellement, cette surface emploie trois salariés formés aux techniques de la vente et devrait accueillir un apprenti courant 2016. Le réaménagement de ce magasin a permis une nette augmentation du chiffre d'affaires lors des 6 derniers mois et nos «Briconautes» espèrent bien continuer cette progression dans les mois à venir.

Toujours dans le commerce, mais dans un tout autre domaine, la commission a été reçue ensuite par Laurence et Éric Claudon dans leur magasin «Sport Passion», situé rue du Hohneck.



Au départ, vente de vêtements de sport, activité complétée ensuite par la location de skis et de vélos, voilà de quoi bien occuper les journées, depuis 25 ans déjà, de nos 2 commerçants qui emploient cinq personnes à temps plein et deux à temps partiel. C'est un personnel expérimenté et toujours prêt à répondre aux nombreuses demandes des clients, en hiver où des centaines de paires de skis par jour peuvent sortir parfois de la location, puis dès les premiers beaux jours où les amateurs de vélo peuvent se fournir dans toutes les catégories : vélos classiques, VTT, vélos électriques, etc..

Les membres de la commission remercient Jean-Bernard ainsi que Laurence et Éric pour les nombreuses précisions et explications données lors de cette journée, et pour leur excellent accueil.



ÉTAT CIVIL Novembre 2015



Naissance

- **Lia**, née le 2 décembre à Remiremont, fille de Jérôme Marchal et Aurore Claudel.

Décès

- **René Gabriel Leymarie**, âgé de 93 ans, domicilié 32A rue de la Clairie, décédé le 3 novembre à La Bresse, veuf de Anne-Marie Claudel.
- **Michel Georges Fernand Ehlinger**, âgé de 90 ans, domicilié 1 impasse des Granitiers, décédé le 15 novembre à Remiremont, époux de Georgette Marchal.
- **Christiane Bour**, âgée de 74 ans, domiciliée 24 chemin du Pré des Gouttes, décédée le 18 novembre à Remiremont, épouse de Jacques Eberhart.
- **Raymond Noël Arnould**, 81 ans, domicilié 58 chemin du Breuil, décédé le 22 novembre à Ars-Laquenexy.
- **Michel Sticker**, âgé de 86 ans, domicilié 27 rue de la Clairie, décédé le 2 décembre 2015 à Gérardmer, veuf de Colette Buraschi.

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
 Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h
 Samedi : 9h-12h

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
 Du lundi au vendredi : 9h-19h
 code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
 Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine : 03 29 25 53 89
 Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

E.P.H.A.D. (Maison de Retraite) 03 29 25 59 25
 27 - 32A Rue de la Claireie

Régie Municipale d'Electricité : 03 29 25 54 00
 Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03 29 62 54 21
 24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont
 Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services sociaux

Maison de services au public
 Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie,
 03 29 62 65 98
 Mardi : 13h30-17h
 Vendredi : 8h30-12h

ADMR
 Les après-midis : 03 29 25 62 60
 Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

Services médicaux

Service Médi-Garde
 (nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Médecins
Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould
 2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08
 Lundi et jeudi : matin et après-midi
 Mardi : après-midi, vendredi : matin
 Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner
 2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35
 Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h
 Mardi : 10h30 - 12h
 Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h
 Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h
 Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy
 2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87
 les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière
 11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09
 8h-11h et 15h-18h.
 Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller
 28 rue des Proyes - 03 29 25 65 49

Nathalie Poirot
 12 rue Mougel Bey
 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie Doridant-Marion
 19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65
 Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck
 23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13
 Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés : faites le 15

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire.....*Reçoit sur rendez-vous*

Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances*Mercredi de 10h à 12h*

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies*Reçoit sur rendez-vous*

Geneviève Demange - Adjointe à la population*Mardi de 10h à 12h*

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement*Jeudi de 10h à 11h*

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles*Lundi de 10h à 12h*

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments*Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous*

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication*Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous*

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme*Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous*

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20
 Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du 2 janvier au vendredi 5 février

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
lundi			
mardi		16h30 à 19h	De 17h à 19h
mercredi	10h30 à 19h		Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h
jeudi		16h30 à 19h	De 17h à 19h
vendredi		16h30 à 21h30	De 19h30 à 21h30
samedi	10h30 à 12h30 14h à 18h		Entre 10h30 et 12h et de 16h à 18h
dimanche	9h à 12h30	10h à 12h	Entre 9h et 9h30

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

A noter : pour cause de travaux, la piscine sera fermée à partir du lundi 7 mars 2016 pour plusieurs mois.

Horaires espace loisirs patinoire

Horaires du 4 janvier au 5 février 2016

	Tout public	Spécial Petits Patineurs*
lundi		
Mardi		
Mercredi	14h à 19h*	
jeudi		
vendredi		
samedi	14h à 19h	
dimanche	10h30 à 19h	9h30 à 10h30

* Pack patinoire + crêpe de 14h à 16h

Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte - Tél. : 03 29 24 02 88

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

AGENDA

CULTURE

■ Jusqu'au 24 janvier

Exposition « Il était une fois... Vestiges de ce qui fut » de Carmen Cassan et Sylvain Fournier

Maison de La Bresse

lundi au vend. 15 h-18 h

Sam-Dim 10 h 30-12 h 30 / 15 h-18 h

sauf du 19 dec au 3 janv .. 10 h-13 h / 15 h-19 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr

■ Jusqu'au 6 janvier

Exposition hommage à Robert Philippe + expo concours photo MLC

Maison de La Bresse

10 h à 13 h et de 15 h à 19 h tous les jours

4 au 6 janvier : 15h-18h lundi-mardi-mercredi

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr

■ du 8 au 22 janvier

Exposition Noir et couleur

Maison de La Bresse

Lundi au vend. : 15 h-18 h

Sam et dim : 10 h 30-12 h 30 / 15 h-18 h

..... sauf du 19 dec au 3 janvier :

10 h-13 h / 15 h-19 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr

■ 17 au 21 janvier

Festival d'accordéon « Accords des montagnes »

Gala International Dansant

Halle des Congrès 17 jan - 15 h-20 h

Concert découverte

Salle des fêtes 19 jan - 20 h 30

Gala régional dansant

Halle des Congrès 21 jan - 15 h-20 h

Animations musicales

Hôtels- restaurants partenaires ... tous les soirs

Billetterie Festival en vente à l'Office de Tourisme

Gala du dimanche 17/01 11 € au lieu de 12 € sur place

Gala du jeudi 21/01 11 € au lieu de 12 € sur place

Nouveauté : Concert GRATUIT

Infos : Frédéric BUCH Tél. : 06 09 44 96 31

www.accordsdesmontagnes.com

■ 23 et 24 janvier

Journées de la photographie d'exploration urbaine

Maison de La Bresse 10 h à 19 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr

■ à partir du 30 janv

Exposition René Vincent-Viry

Maison de La Bresse

Lundi au vend. : 15 h-18 h

Sam et dim : 10 h 30-12 h 30 / 15 h-18 h

sauf du 19 dec au 3 janv : 10 h-13 h / 15 h-19 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr

LOISIRS

■ 06, 13, 20 et 27 janvier

Pack Patinoire+crêpe

Espace Loisirs et Patinoire 14 h-16 h

Infos : Patinoire - Tél. : 03 29 25 37 37

■ 08, 15, 22 et 29 janvier

Soirée piscine+pizza

Piscine à partir de 18 h

Infos : Piscine - Tél. : 03 29 26 21 20

■ 16 et 17 janvier

50 ans : fête du ski et de la neige

Station de ski La Bresse - Hohneck 9 h-17 h

Infos : Tél. : 03 29 25 68 78



SPORTS

■ 17 janvier

Trophée du Rainkopf

Pont de Blanchemer 9 h-12 h

Infos : Johan POIROT - johan_poirot@yahoo.fr

DIVERS

■ 22 janvier

Conférence sur la maladie de Lyme animée par le docteur Nord, spécialiste

Salle des fêtes 20 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

www.labresse.fr

